

APPEL À PROJETS 2023



DES ENGAGEMENTS AUJOURD'HUI, POUR L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

Le Fonds de Dotation FCG Rugby mène les actions d'intérêt général et soutien les actions caritatives du club depuis 2016.



Le **Fonds de Dotation** est un organisme de mécénat qui a pour but de mener et soutenir les actions **sociales, sociétales** et **caritatives** menées par le club. En tant qu'institution locale, il est de notre devoir de rendre au **territoire grenoblois** ce qu'il nous a donné, en soutenant les projets qui véhiculent les valeurs qui nous sont chères et en **favorisant l'accès au sport** pour les populations éloignées de la pratique.

Nous axons nos interventions sur :

- **L'éducation et l'insertion par le sport.** Le dispositif «FCG dans ma ville » renforce le rôle sociétal du club auprès des publics éloignés de la pratique, véhicule les valeurs du rugby et diffuse l'image positive du FCG dans l'agglomération : stage découverte, Mercredis Rugby, Rugby & Valeurs, voyage sportif & culturel, Journée du rugby scolaire, invitations, Portes ouvertes, visites du club & rencontres...
- **Le développement et l'accès à la pratique pour tou.te.s.** En apportant plus de moyens humains, matériels & financiers à la section handisport et au développement du rugby féminin.
- La promotion de **la pratique sportive comme enjeu de santé publique.** La sédentarisation et la baisse du temps de pratique sportive scolaire ont contribué à la dégradation de la condition physique des français. Notre responsabilité est de lutter pour inverser cette tendance à notre échelle avec le développement des interventions d'un éducateur sport santé dans les structures et entreprises du territoire et l'accompagnement de l'équipe de rugby à V (rugby à toucher).
- **Le club soutient des associations du territoire** en les épaulant de manière financière, humaine, matériel & mise en lumière. Mise en place de projets co-construit entre le FCG et les associations du territoire soutenues dans le cadre de l'Appel à projets



EIPHANIE SOLIDAIRE



FCG HANDISPORT



SEMAINE DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS
LOCALES
(coup d'envoi au Stade des Alpes)



APPEL À PROJET 2023, 4^{EME} EDITION :



Pour cette nouvelle Edition, le Fonds de dotation du FCG souhaite se centrer sur son coeur d'activité : le sport !

Au delà de l'engagement financier, le Fonds de Dotation du FCG souhaite accompagner les acteurs associatifs en travaillant sur la mise en réseau et la mise en lumière de leurs projets (mise en avant jour de match, relais sur les supports de communication du club...).

10 000€ **DISTRIBUÉS ENTRE 3 LAURÉATS ET 1 PROJET COUP DE CŒUR DU JURY***

LA THÉMATIQUE 2023

»»»»» **LE SPORT AU SERVICE DES PROJETS DU TERRITOIRE**

Le projet présenté doit être à caractère sportif ou utiliser le sport comme un outil de développement du projet et doit révéler un ancrage territorial fort sur le département de l'Isère.

VOUS FAITES PARTIE D'UNE ASSOCIATION ET VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?
RIEN DE PLUS SIMPLE, IL FAUT NÉAMOINS REMPLIR QUELQUES CONDITIONS :

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Postuler pour une association d'intérêt général ou reconnue d'utilité publique et être éligible aux dons
- Le siège social de la structure doit être domicilié en Isère ou en France avec une antenne locale dans le département.
- Le projet soutenu ne pourra pas avoir déjà été présenté aux appels à projets du FCG ces 3 dernières Editions.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS

- Pertinence du projet et des bénéficiaires ciblés : Le nombre de bénéficiaires est-il cohérent avec le projet décrit ?
- Pérennité du projet : Les actions prévues vont-elles pouvoir perdurer dans le temps et avoir un impact durable au sein de la structure ?
- Degré de concrétisation des actions : les actions répondant à l'ambition sociale du projet sont-elles suffisamment concrètes ?
- Fiabilité et investissement de la structure porteuse du projet
- Lien avec les valeurs portées par le Fonds de dotation du FCG
- Projet innovant : Le projet se différencie-t-il des autres projets en apportant une approche novatrice, que ce soit dans le constat/ambition sociale ou dans les actions qui vont être mises en œuvre ?
- Temporalité du projet : ce projet se déroule t-il ou débute t-il durant la saison 23/24 ?
- Projet multi-acteurs : le projet est-il co-construit avec d'autres associations et/ou structures du territoire ?
- Financement du projet : le projet a-t-il plusieurs sources de financement ?

PIÈCES À FOURNIR

- Statuts de la structure
- Le dernier rapport d'activités
- Le dernier bilan et compte de résultats
- Le budget prévisionnel de l'année en cours
- Le budget du projet présenté
- Tous documents (photos, vidéos, articles de presse, site web, ...) que vous jugerez nécessaires pour l'instruction de votre projet.

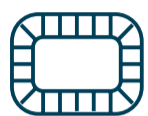


APPEL À PROJET 2023, 4^{EME} EDITION : LES CONDITIONS



MODALITÉ DE CANDIDATURE

La date limite de dépôt des candidatures est le vendredi 31 mars à minuit. Les dossiers ainsi que les pièces justificatives devront être fournis avant cette date.



DOSSIER À ENVOYER AVANT LE 31.03.2023 À 00H00
À FONDSDEDOTATION@FCGRUGBY.FR

Les dossiers doivent être déposés au format « PDF » à l'adresse suivante : fondsdedotation@fcgrugby.fr

Les dossiers complets seront ensuite auditionnés par un jury composé des membres de la commission RSE du FC Grenoble rugby et des représentants volontaires de toutes les parties prenantes du club (licenciés, parents de licenciés, salariés, bénévoles, partenaires, ...) lors du mois d'Avril 2023.

Tout dossier incomplet, reçu après la date limite de candidature ou ne répondant pas aux critères d'éligibilités ne sera pas étudié par le jury.

Les porteurs de projets seront invités à venir pitcher leur projet devant le jury courant Avril. Les votes auront lieu à la suite de ces présentations à la majorité des voix des membres présents du jury.

ENGAGEMENT DES CANDIDATS ET DES LAURÉATS

Toute structure participante s'engage à prendre connaissance et accepter sans réserve le présent règlement.

Toute structure lauréate s'engage à réaliser le projet pour lequel le prix a été décerné et à utiliser la totalité de la somme versée par le Fonds de Dotation du FCG exclusivement dans le cadre du projet.

Les projets soutenus feront l'objet d'une évaluation dans l'année qui suit l'échéance de la convention, afin de contrôler l'utilisation des fonds et d'apprécier les résultats obtenus.

MODIFICATION ET ANNULATION DE L'APPEL À PROJETS

Le Fonds de Dotation du FCG se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de reporter, d'écourter, de prolonger ou d'annuler cet appel à projets, sans formalité judiciaire et sans mise en demeure. Le Fonds de Dotation du FCG ne pourra voir sa responsabilité engagée à ce titre et aucun remboursement, ni indemnité d'aucune sorte ne seront dus aux candidats.



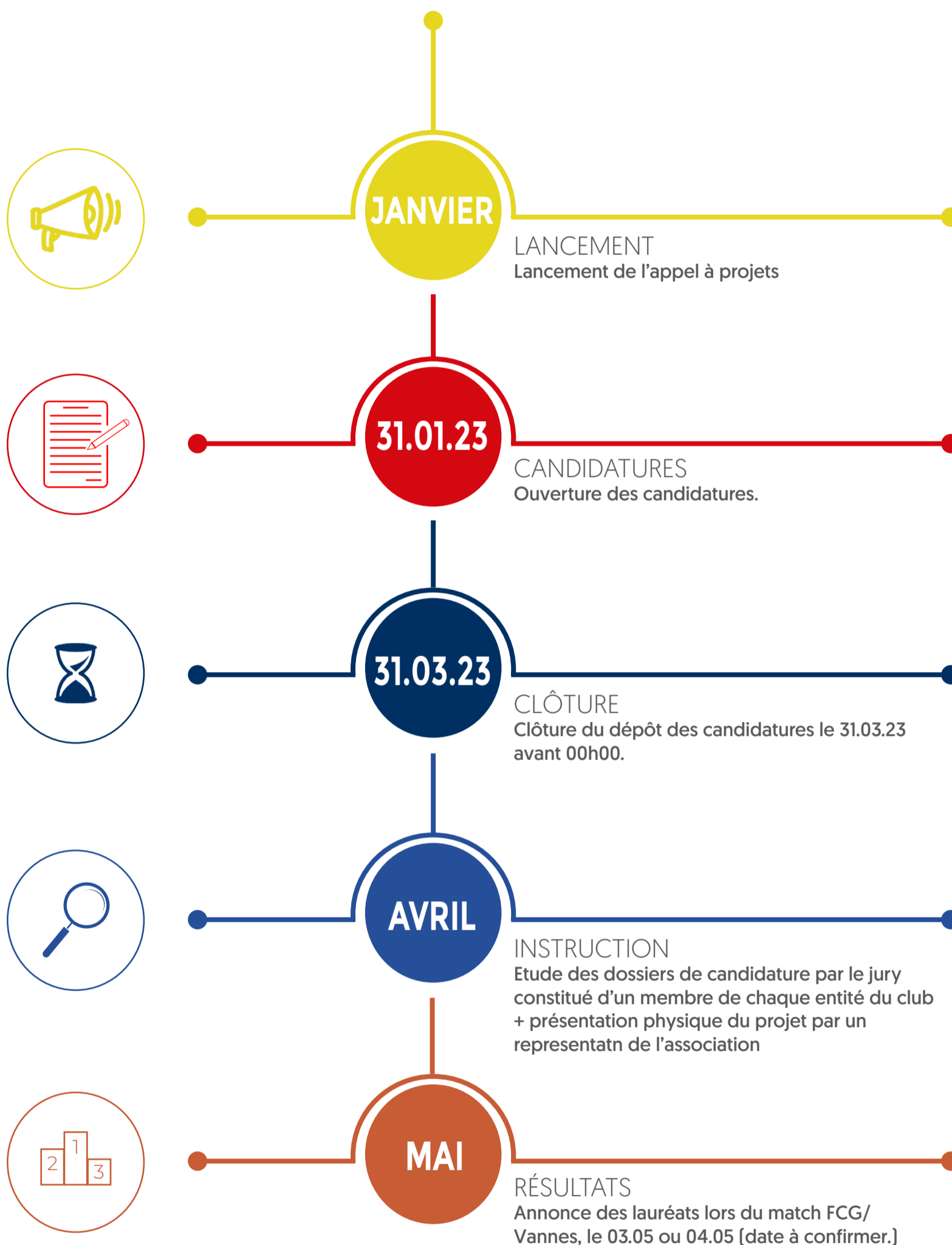
La Fondation Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes renouvelle son engagement auprès du Fonds de dotation du FCG.

Elle accompagnera les projets lauréats + coup de coeur du jury de l'appel à projets 2023 dans leur financement participatif grâce à leur plateforme Kocoriko : 1er site de crowdfunding de la région Auvergne Rhône Alpes.

La Fondation met en place, via cette plateforme, un mécénat participatif qui lui permet de doubler les dons collectés [dans la limite de 1500€ par projet correspondant à un des quatre domaines d'intervention : culture, santé, intégration sociale, enseignement] + frais réduits à 1% pour les 3 lauréats et le projet coup de coeur [campagne de financement participatif.]



L'INSTRUCTION ET LA SÉLECTION DES DOSSIERS



PRÉSENTEZ-VOUS



Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Email :

Depuis combien de temps êtes vous engagé.e dans l'association que vous présentez ?

Quelles sont les raisons de votre engagement ? Quelles sont les actions que vous menez au sein de la structure ?



PRÉSENTEZ VOTRE ASSOCIATION



Nom de la structure :

Statut :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Email :

Site web :

Date de création :

La structure s'inscrit dans la thématique

SPORT SUR LE TERRITOIRE OUI NON

La structure est-elle reconnue d'intérêt général ? OUI NON

PRÉSIDENT

Nom :

Prénom :

Tel :

Email :

CONTACT POUR L'APPEL À PROJETS

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tel :

Email :



PRÉSENTEZ VOTRE ASSOCIATION SUITE



QUELQUES CHIFFRES

Nombre de personnes salariées de la structure :

Nombre de personnes bénévoles de la structure :

Nombre d'adhérents/bénéficiaires de la structure :

Description globale de l'activité



VOTRE PROJET



Ce financement va-t-il supporter un projet ?

un projet en construction

un événement

une action existante

Présentez votre projet/événement/action ?

Objectifs de votre projet/événement/action ?

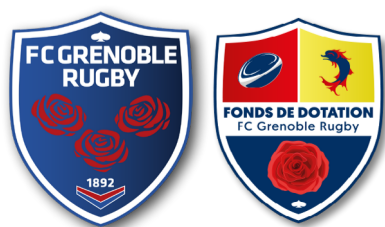


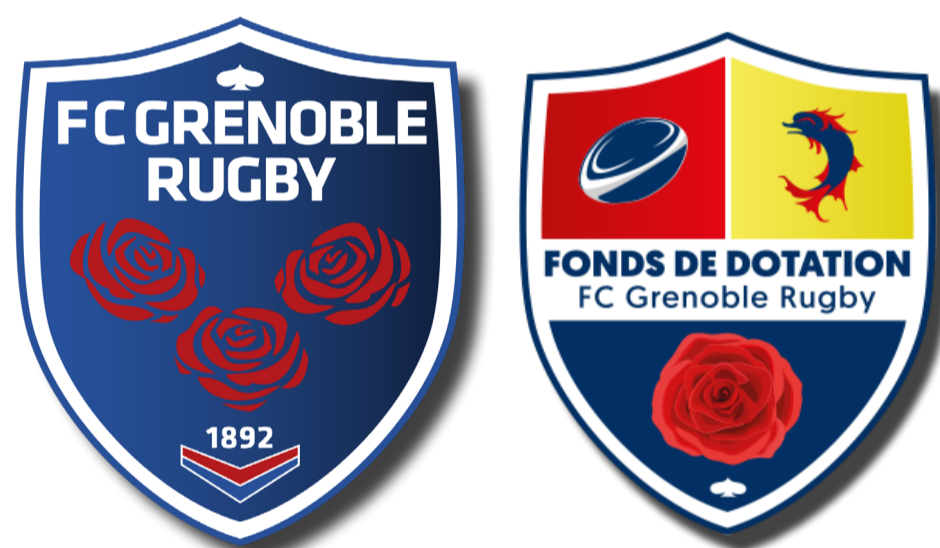
VOTRE PROJET



Quel est l'avancement de votre projet/événement/action à ce jour ?

Quels sont les moyens alloués à votre projet/événement/action ? (matériels, humains et financiers) ?





**Le Fonds de dotation du FCG se réserve le droit de modifier les conditions d'attribution de la dotation en fonction du nombre et de la qualité des projets présentés.*